



Glossaire

Principales définitions concernant Natura 2000

Directive : catégorie de texte communautaire prévue par l'Article 249 (ex-Article 189) du Traité instituant la Communauté européenne (Traité signé à Rome le 25 mars 1957) : "la Directive lie tout État membre destinataire quant au résultat à atteindre, tout en laissant aux instances nationales la compétence quant à la forme et aux moyens". Elle nécessite de la part des États concernés une "transposition" dans leurs textes nationaux. La transposition des Directives "Oiseaux" et "Habitats" a été effectuée à travers notamment les Articles L.414-1 à L.414-7 et les Articles R.414-1 à R.414-24 du Code de l'Environnement.

Directive "Habitats" : Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 modifiée concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages. Cette Directive prévoit notamment la désignation de Zones Spéciales de Conservation et la mise en place du réseau Natura 2000.

Document d'objectifs (DOCOB) : il définit, pour chaque site Natura 2000, les orientations de gestion et de conservation, les modalités de leur mise en œuvre et les dispositions financières d'accompagnement. Il est approuvé par le Préfet après validation du Comité de Pilotage Natura 2000 (Articles L.414-2 du Code de l'Environnement et R.414-9 et suivants du Code de l'Environnement).

Site d'Importance Communautaire (SIC) : site sélectionné pour intégrer le réseau Natura 2000 à partir des propositions des États membres (pSIC) à l'issue des séminaires biogéographiques et des réunions bilatérales avec la Commission européenne. La liste des SIC est arrêtée par la Commission européenne après avis conforme du Comité "Habitats" (composé de représentants des États membres et présidé par un représentant de la Commission).

Zone Spéciale de Conservation (ZSC) : zones constitutives du réseau Natura 2000 délimitées pour la protection des habitats naturels et des espèces (hors oiseaux) figurant dans l'Arrêté du 16 novembre 2001 modifié.

Glossaire technique

Abrouissement : action (par les animaux domestiques ou sauvages) de brouter les bourgeons, les jeunes pousses, les rameaux et les feuilles des végétaux ligneux.

Accrue : terrain gagné spontanément par la forêt par suite de l'abandon de son utilisation précédente.

Accrus : peuplements forestiers, souvent clairs et irréguliers, qui ont colonisé naturellement des accrues.

Acidiphile (ou acidophile) : qualifie une espèce végétale qui se développe le mieux en milieu acide, par exemple Châtaignier, Pin maritime, Bruyères.

Acidocline (ou acidicline) : se dit d'une espèce ou d'un habitat naturel qui recherche un sol légèrement acide.





Agrosystème : unité de milieu exploitée par l'homme pour la production végétale ou animale.

Amphibie : qualifie un végétal ou désigne ce végétal lui-même, lorsqu'il est capable de prospérer aussi bien sur terre ferme que dans l'eau. Cette dualité de milieux de vie s'accompagne généralement de modifications morphologiques nettement perceptibles.

Andains : alignement de végétaux coupés ou déracinés, rassemblés en cordon sur le terrain.

Anellation : opération qui consiste à pratiquer des incisions plus ou moins continues en périphérie d'un tronc d'arbre (ou d'une branche) dans l'écorce, le liber et parfois le bois, en vue d'entraîner la mort de l'arbre ou d'en diminuer la vigueur.

Anthropisé : se dit d'un milieu que l'homme a modifié, volontairement ou non, au point que son fonctionnement écologique dépend en partie de la présence humaine.

Anthrophophile : se dit d'un animal et d'une plante qui trouve, au contact de l'homme ou au sein de son milieu de vie, des conditions favorables à son développement.

Aphanomycose : maladie communément appelée "peste des écrevisses" qui est fatale à l'Écrevisse à pieds blancs.

Assec : période durant laquelle un plan d'eau est totalement vide, soit de manière volontaire soit consécutivement à un défaut d'alimentation en eau. En Sologne la pratique traditionnelle consistait à mettre temporairement en culture les étangs en assec (avoine très souvent).

Auto-épuration : ensemble de processus biologiques (dégradations, consommation de la matière organique, photosynthèse, respiration animale et végétale, etc.), chimiques (oxydoréduction, etc.), physique (dilution, dispersion, absorption, etc.) qui permettent à un milieu naturel pollué de retrouver son état de pureté originelle sans intervention extérieure. Les organismes vivants (bactéries, champignons, algues, etc.) jouent un rôle essentiel dans ce processus. L'efficacité augmente avec la température et le temps de séjour. La capacité d'auto-épuration d'un écosystème varie avec de nombreux facteurs. Elle peut être inhibée par la présence de toxiques notamment.

Balivage : opération d'amélioration d'un taillis simple, ou d'un taillis sous futaie (TSF) pauvre en réserves (gros arbres), consistant à choisir et marquer des jeunes arbres d'avenir (baliveaux) puis à éduquer en vue de leur faire produire du bois d'œuvre de qualité.

Basophile : qualifie une espèce végétale qui se développe le mieux en milieu légèrement alcalin, donc en général dans nos régions sur calcaire, craie ou marne.

Bille : pièce de bois de toute la grosseur du tronc, destinée à être équarrie et débitée.

Biodiversité : diversité du génome, des espèces, des populations et des écosystèmes, considérée à l'échelle locale, régionale ou mondiale.

Bio-indicateur : organisme ou ensemble d'organismes capable de traduire de façon directe et évidente des modifications qualitatives ou quantitatives de son écosystème (NB : une espèce n'est pas indicatrice a priori et son indication n'a pas la même valeur partout).

Bois d'œuvre : bois provenant des grands arbres de bonne qualité, destiné à produire du tranchage, du déroulage, du sciage ou des merrains.

Burdigalien : étage géologique (entre 20,3 et 15,8 millions d'années) qui s'est caractérisé au Sud du Bassin parisien par des apports sédimentaires complexes venus du Massif central et du Morvan qui ont comblé une partie du "lac de Beauce" (plus ancien de quelques millions d'années).





Chablis : arbre (ou ensemble d'arbres) renversé, déraciné ou cassé par suite d'un accident le plus souvent climatique ou parfois dû à une mauvaise exploitation.

Coalescents : se dit de deux organes soudés entre eux.

Coévolution : il y a coévolution entre deux espèces si l'histoire évolutive de l'une ne s'explique qu'à travers celle de l'autre.

Dépressage : opération consistant à desserrer, à réduire la densité des semis ou des plants pour augmenter la croissance et la vigueur du jeune peuplement ; les dépressages permettent encore de doser le mélange des essences.

Dévitalisation : opération consistant à faire mourir un arbre ou arbuste sur pied ou une souche.

Diaspore : organe de dissémination d'un végétal (graine, fruit, bourgeon, ...).

Dragéon : rejet naissant à partir d'un bourgeon situé sur une racine ou une tige souterraine.

Écosystémique : qui relève des écosystèmes et de leur fonctionnement.

Écosystème : subdivision élémentaire de la biosphère constituée d'un réseau trophique et du biotope où il se déploie.

Édaphique : relatif aux relations entre les êtres vivants et leur substrat (sol principalement, vase et roche accessoirement).

Élagage : suppression de branches sur un arbre.

Émergence (syn : éclosion) :

1. en botanique : apparition du bourgeon, de la fleur.
2. en entomologie : sortie d'un insecte adulte de l'enveloppe nymphale.
3. en zoologie : sortie de l'animal de l'œuf.

Émondage : (du V. émonder) coupe ou suppression des branches latérales d'un arbre. Pratique ancienne attestée fin XII^{ème} siècle destinée soit à produire un fourrage vert (frêne, orme) voire "à faire pousser les arbres plus droits" ! Pratique apparemment peu usitée en Sologne, où l'on observe toutefois des arbres dispersés ayant été conduits de cette manière.

Endémique : se dit d'une espèce ou d'une variété propre à une région géographique particulière.

Envahissante : se dit d'une espèce (généralement introduite) qui après être restée discrète et localisée à quelques espaces restreints se développe et s'étend fortement, formant des populations importantes et menaçant les espèces spontanées. (Le terme anglais "invasive" est à éviter).

Espèce : unité fondamentale de la classification, consistant en une population (ou une série de populations) d'organismes étroitement apparentés et similaires. Chez les organismes se reproduisant sexuellement, il s'agit alors d'une population ou d'une série de populations d'organismes qui se croisent entre eux sans difficulté dans les conditions naturelles, mais non avec les membres des autres espèces.

Étiage : niveau de débit le plus faible atteint par un cours d'eau au cours du cycle annuel.

Étrépage : méthode de gestion de certains milieux consistant à enlever la végétation aérienne ainsi que l'humus (décapage) afin de reconstituer les groupements pionniers de la colonisation végétale.

Eutrophe : eau, sol ou milieu riche en sels nutritifs (en particulier nitrates et phosphates).





Eutrophisation : accumulation d'éléments nutritifs dans le sol, l'eau ou un milieu (voir rudéralisation).

Évapotranspiration : somme des flux de vapeur d'eau provenant d'une part de l'évaporation de l'eau des sols, des eaux de surface et de la végétation mouillée, d'autre part de la transpiration des végétaux.

Exuvie : ancienne "peau" rejetée lors du phénomène de mue, par les insectes et leurs apparentés de la famille des arthropodes. Il s'agit en fait de la vieille cuticule en partie digérée, fendue au niveau du dos en arrière de la tête.

Fagot : brassée de bois de feu de petite section liés en faisceau.

Faucardage : méthode de gestion des milieux humides consistant à faucher sous l'eau, de manière manuelle ou mécanique grâce à des bateaux dits faucardeurs, les végétaux aquatiques encombrant les rivières, les fossés d'assainissement, les canaux et les étangs.

Fenaïson : méthode de gestion des prairies consistant à récolter les foins (en France, aux alentours du 15 juin). Le foin est l'herbe des prairies qui a été fauchée et séchée sur place et qui servira de nourriture au bétail durant l'hiver.

Feutrage : matière organique mélangée aux tiges des graminées, qui forme un enchevêtrement.

Grattis : indice de présence du Lapin de garenne. Il gratte la terre et la met à nu principalement aux limites de son territoire et dépose souvent des crottes à côté.

Habitat : cadre écologique dans lequel vit une espèce, un organisme ou un groupe d'espèces.

Héliophile : espèce végétale dont l'activité photosynthétique est maximale en pleine lumière et qui ne peut donc se développer de manière optimale que dans cette condition. Espèce animale recherchant les lieux ensoleillés.

Hémicryptophyte : plante vivace dont les bourgeons se situent au niveau du sol et persistent en hiver.

Hydromorphe : qualifie un sol engorgé par l'eau de façon périodique ou permanente.

Hygrophile : se dit d'une espèce demandant à être abondamment et régulièrement alimentée en eau.

Impluvium : aire d'un bassin versant dans laquelle les précipitations contribuent à l'alimentation d'une nappe, soit directement par infiltration, soit indirectement par ruissellement et infiltration.

Marnage : variation de niveau d'un plan d'eau. Le marnage peut être naturel quand il est lié au régime des précipitations, à l'évaporation.... Il peut être également géré de manière artificielle par des vannages et retenues d'eau.

Mésohyrophile : se dit d'une espèce ou d'un habitat naturel qui se développe préférentiellement sur des sols moyennement humides.

Mésophile : organisme ou habitat qui se satisfait des conditions moyennes de températures et d'humidité du sol, lequel ne doit être ni trop sec ni trop humide.

Mésotrophe : qualifie un milieu dont la teneur en éléments nutritifs est moyenne et permet une bonne activité biologique. En botanique, se dit d'une espèce végétale qui s'accommode de conditions moyennes en matière de ressources nutritives.

Mésoxérophile : se dit d'une plante ou d'un habitat se développant dans les milieux peu humides à secs.





Minérotrophe : type d'une tourbière alimentée, en plus des eaux de pluie, par des eaux ayant été précédemment en contact avec les sols environnants (source ou ruissellement).

Neutrophile : qualifie une espèce végétale qui se développe le mieux en milieu neutre (aux environs de pH 7).

Niche écologique : concept situant la place et le rôle d'une espèce dans un écosystème (c'est-à-dire à la fois son habitat, son régime alimentaire, ses rythmes d'activité, ses relations avec les autres espèces).

Oligomésotrophe : situation intermédiaire entre le contexte oligotrophe et le contexte mésotrophe (voir ces termes).

Oligotrophe : qualifie un milieu très pauvre en éléments nutritifs et ne permettant qu'une activité biologique réduite. En botanique, se dit d'une espèce végétale qui s'accommode fort bien d'un milieu très pauvre.

Ombrotrophe : type de tourbière alimentée uniquement par les eaux météoriques (pluie, neige, brume).

Ombrotrophisation : processus d'évolution d'une tourbière alimentée par les eaux de précipitations (pluie, neige, brouillard).

Ovipositeur : chez les femelles de certaines espèces d'insectes, organe de ponte porté à l'extrémité de l'abdomen.

Pédoncule : portion de tige ou de rameau supportant une fleur ou un fruit.

Phanérogames : plantes vasculaires qui possèdent des racines, tiges et feuilles et dotées d'une reproduction sexuée par l'intermédiaire de leurs fleurs et graines.

Profilage des berges : rectification du profil (modèle des pentes généralement avec des inclinaisons douces ou variées) des berges d'un cours d'eau ou d'un point d'eau.

Prolifération : développement subit d'une espèce ou extension rapide d'une population d'une même espèce. Cette évolution est généralement liée à la modification d'un ou plusieurs facteurs écologiques.

Puits artésien : puits ou forage exploitant une nappe captive dont la surface piézométrique se trouve au-dessus du sol, et qui fournit donc de l'eau naturellement jaillissante.

Recalibrage : intervention sur une rivière consistant à reprendre en totalité le lit et les berges du cours d'eau dans l'objectif prioritaire d'augmenter la capacité hydraulique du tronçon. Tout recalibrage induit des modifications hydrauliques y compris hors de la section concernée par les travaux.

Résans : (terme local) source ou suintement à flanc de versant ou pied de versant définissant une zone très humide voire marécageuse, parcourue temporairement de petits ruisselets.

Rhizome : tige souterraine, souvent renflée, qui constitue l'organe de persistance d'un certain nombre de plantes herbacées vivaces.

Rhizomateuse : adjectif de rhizome.

Ripisylve : formations végétales ligneuses qui se développent sur le bord des cours d'eau ou des plans d'eau, à l'interface entre l'eau et la terre. Elles sont constituées de peuplements particuliers liés à la présence d'eau pendant des périodes plus ou moins longues (Saules, Aulnes, Frênes, Ormes, ...). La ripisylve forme généralement un cordon étroit alors que la forêt alluviale est beaucoup plus étendue.

Rudérale : (littéralement qui croît dans les décombres) se dit d'une plante qui préfère les sols riches en éléments nutritifs (nitrates, phosphates...).





Rudéralisation : dégradation d'un milieu ou d'un sol sous l'influence humaine (par apport direct ou indirect d'azote surtout), favorable aux plantes rudérales : orties, ronces...et défavorable à la flore et à la faune originelles.

Saproxylique : se dit d'une espèce qui dépend de la décomposition du bois pour au moins une étape de son cycle de développement (la disparition des vieux arbres à cavités est la première cause de raréfaction de ces espèces).

Scarification : opération qui consiste à ameublir (en les griffant) les horizons superficiels du sol, à diverses fins (en général le décompacter, l'aérer, favoriser le retour de la vie du sol).

Stolonifère : se dit de plantes munies de stolons (rejets rampants et radicans qui naissent à la base d'une tige et servent à la multiplication de la plante).

Têtard (terme local : Têteau) : arbre écimé et taillé de manière à favoriser le développement de repousses supérieures. Traitement appliqué de manière traditionnelle aux saules arborescents, aux chênes, au charme, au châtaignier voire au frêne et plus rarement aux bouleaux. Pratique ancienne attestée à partir du XIII^{ème} siècle. Cette taille a probablement plusieurs origines : baux ruraux réservant le tronc pour le propriétaire et les branches au bailleur (coupe de bois de fagot tous les 9 ans), moyen de développer des arbres sans faire trop d'ombre sur les cultures voisines, prolongement de la durée de vie (Saule blanc). En Berry, la taille laisse traditionnellement subsister une branche tire-sève. Ce n'est pas le cas en Blésois ou dans l'Orléanais.

Technique d'usure : méthode permettant d'épuiser et de faire mourir un sujet ligneux sur pied ou une souche sans recours aux produits chimiques (des techniques différentes peuvent s'appliquer aux plantes herbacées).

Thermoatlantique : se dit de végétaux (ou d'animaux) qui se répartissent en fonction de conditions climatiques bien arrosées, relativement chaudes en été et plutôt douces en hiver (Portugal, Nord-Ouest de l'Espagne, Sud-Ouest de la France).

Thermocline : zone de discontinuité entre deux masses d'eau (ou d'air) de température différente.

Thérophyte : plante annuelle passant la mauvaise saison sous forme de graines.

Tourbière, milieu tourbeux : une tourbière est une zone humide qui se caractérise, en premier lieu, par un sol saturé en permanence d'une eau stagnante ou très peu mobile. Cette eau prive de l'oxygène nécessaire à leur métabolisme les micro-organismes (bactéries et champignons) responsables de la décomposition et du recyclage de la matière organique. Dans ces conditions asphyxiantes (anaérobiose), la litière végétale ne se minéralise que très lentement et très partiellement. Elle s'accumule alors, progressivement, formant un dépôt de matière organique mal ou non décomposée : la tourbe.

La formation et le maintien d'une tourbière sont subordonnés à un bilan hydrique excédentaire. Les apports d'eau (précipitations sous forme de pluie et de neige, ruissellement) doivent en effet être supérieurs aux pertes par évapotranspiration, écoulement, drainage naturel ou artificiel. La topographie joue donc un rôle important (zones d'accumulation ou de stagnation de l'eau). C'est le cas en Sologne où les précipitations sont modérées (inférieure à 700 mm/an).

On distingue deux modes d'alimentation en eau :

- minérotrophe (ou géotrophe) : la tourbière est alimentée latéralement par l'eau de ruissellement. Cette eau qui a été en contact avec le substrat s'est donc chargée en éléments minéraux. Toutefois en Sologne, l'alimentation par des ruissellements latéraux sur des versants (résans) apporte des eaux peu minéralisées en raison du lessivage de sols acides déjà naturellement pauvres en minéraux ;
- ombrotrophe : le milieu est alimenté exclusivement par de l'eau d'origine météorique (pluie, neige) extrêmement pauvre en minéraux.

En Sologne, étant donné la faible pluviométrie, les processus d'ombrotrophisation doivent être très rares.

Selon nos observations, l'alimentation en eau des formations les plus "proches" de la tourbière haute est mixte : minérotrophe en bas des buttes (notamment par phénomène de capillarité) et plutôt ombrotrophe en haut des buttes.





Après assèchement naturel ou artificiel ; la tourbe asséchée en surface, aérée, se minéralise et devient friable. Le milieu peut alors évoluer vers une lande puis une forêt.

Trogne : terme local (voir têtard), se dit souvent d'un vieil arbre traité en têtard dont le tronc est déformé.

Trophique : qui se rapporte à la nutrition. Un réseau trophique est un assemblage d'espèces réunies par leurs relations de mangeur à mangé.

Turfigenèse : processus d'élaboration de la tourbe à partir de végétaux (sphaignes, bryophytes et plantes herbacées).

Xylophage : se dit d'un insecte, d'un champignon qui peut s'attaquer au bois et le consommer.



Bibliographie

Collectif (ND). Types de paysages de Sologne. DDE 41, 55 p + cartes.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU LOIR-ET-CHER (ND). Contribution à l'étude des problèmes de la Sologne. 62 p + annexes, document multcopié.

LETT J.-M. (ND). Rapport de clôture du Contrat Vert. Aménagement pédagogique de la réserve de Malzoné-Millançay (Loir-et-Cher). Fédération des Chasseurs du Loir-et-Cher.

GEDEF Loiret-Sologne (2006). Guide pratique du forestier. Chambre d'agriculture du Loiret. Classeur, 220 p.

HENNEQUART P. (2006). La pêche et l'exploitation traditionnelle des étangs en Sologne. Rencontres intersolognotes. Action Dynamique Sologne et Comité Central Agricole de Sologne. Avril 2006. Document dactylographié 12 p.

SNE (2005). Tritons et Salamandres. Sologne Nature Infos n° 55, p. 8-9.

ROBOÛAM N. (2005). Les Coléoptères saproxyliques du site Natura 2000 de Sologne. Mémoire de stage. Université Paris Sud/DIREN Centre, 41 p + annexes.

BRAULT J.-P. et GERVAIS M. (2004). Les mollusques du Loir-et-Cher. Sologne Nature Environnement, 220 p.

DIREN CENTRE (2004). Natura 2000 : les milieux et espèces d'intérêt européen connus en région Centre. Non paginé.

RÉGION CENTRE (2004). Le projet de Parc Naturel Régional de la Sologne. Dossier de présentation. Document provisoire au 17 juin 2004, document multcopié non paginé.

COLLECTIF (2003). Journée développement durable et étangs de Sologne. Recherches naturalistes en région Centre, hors-série 2005.

COMMISSION EUROPÉENNE (2003). Natura 2000 et les forêts. Défis et opportunités. Guide d'interprétation. 114 p.

GAGNEPAIN J.-C. et PÉRU L. (2003). Observations sur les Eriogaster en Sologne du Loiret. Symbioses n° 9, p. 38-40.

GAUBERVILLE Ch. (2003). Les habitats forestiers en région Centre : description, détermination et répartition provisoire. Recherches Naturalistes en région Centre n° 12, p. 43-49.

GODRON M. (2003). À propos des espèces rares de Sologne. Deuxièmes rencontres botaniques du Centre. Symbioses 2005 n° 13, p. 20.





- HENNEQUART J. (2003). L'évolution de la pisciculture en Sologne. Journée sur le développement durable et les étangs de Sologne. Recherches naturalistes en région Centre. Hors série, Déc. 2005, p. 16-18.
- MAUBERT Ph. (2003). Les espèces protégées en Loir-et-Cher. Bilan et discussion sur leur régression au cours du XX^{ème} siècle. Deuxièmes rencontres botaniques du Centre. Symbioses 2005 n° 13, p. 13-19.
- BOSCA F. (2001). La Tourbière de la Guette. Sologne Nature Infos, n° 35, p. 7.
- IE&A (2001). Secteur Nord-Ouest Sologne (SIC). Document d'objectifs. DIREN Centre, 50 p + 43 p (2 tomes).
- COLLECTIF (1999). Les retombées économiques de la chasse en Sologne. Étude n° 11. Observatoire de l'Économie et des Territoires du Loir-et-Cher, 143 p.
- OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE ET DES TERRITOIRES DU LOIR-ET-CHER (1999). Les retombées économiques de la chasse en Sologne.
- BARNAUD G. (1998). Conservation des zones humides : concepts et méthodes appliqués à leur caractérisation. Collection Patrimoines Naturels, 34, Paris, SPN/MNHN/IEGB, 451 p.
- LETT J.-M. (1998). Synopsis des Odonates de Sologne de Loir-et-Cher et de ses environs. Recherches naturalistes en région Centre, n° 3-1998, p. 47-69.
- COULAUD D. (1997). Sologne : Pays des étangs et des châteaux. Privat.
- IEA (1997). Inventaire biologique Nord-Ouest Sologne. Rapport de fin d'étude. Association Nord-Ouest Sologne. 25 p multcopié.
- SEGESA/IEA (1996). Étude d'opportunité d'un PNR en Sologne. Conseil Régional du Centre. 48 p. + annexe (données de cadrage). Tome 3 : 64 p. + annexe (diagnostic économique et territorial). Synthèse : 21 p.
- COLLECTIF (1995). Les mares de la France de Plaine et des moyennes montagnes. Université d'Orléans, non paginé.
- CHARNET F. (1994). Typologie des stations actuellement et potentiellement forestières de Sologne. IDF, 112 p. et annexes.
- BRETHES A. (1993). Typologie des stations forestières de l'Orléanais. ONF, 400 p + annexes.
- CDPNE (1993). Plan d'environnement pour la Sologne. Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement de la Sologne. 92 p + rapports annexes.
- BEIGNET A. (1992). La Sologne. Hachette, Guides Bleus.
- CSP (1992). Schéma de vocation piscicole de Loir-et-Cher. 53 p + annexes (rapport de synthèse).
- FARINEAU V. (1992). La chasse en Sologne. CCI du Loir-et-Cher.
- IEA (1990). Impact du Grand Cormoran sur la pisciculture en région Centre (Brenne, Sologne, Val de Loire). Union des Syndicats d'Exploitants d'Étangs de la région Centre. 100 p + annexes.
- PORLIER B. (1990). La Sologne, faune/Flore. Ouest France.



- GARNIER F. (1989). Contribution à l'étude des stations forestières de la Sologne des Sauldres. Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher, 122 p + annexes.
- CDPNE-DDE 41 (1987). Contribution à l'étude des zones naturelles solognotes. Multicopié, non paginé, dossier principal et annexes (fiches).
- IEA (1987). Délimitation des sites d'intérêt biologique de la Sologne Centrale. DRAE Centre, 31 p. + annexes et cartes, document multicopié.
- LUNAI B., MAUBERT Ph. et GUYOT G. (1986). Atlas préliminaire de répartition des plantes de Sologne. PARIS/Muséum d'Histoire Naturelle-Secrétariat faune/flore, 247 p.
- LETT J.-M. (1985). Les libellules de Sologne et de ses environs. Sologne Nature Environnement, brochure 26 p.
- MAUBERT Ph. (1985). Inventaire botanique de la zone des étangs de Sologne. CDPN Loir-et-Cher, DRAE Centre, rapport 62 p.
- SCORENA (1985). Le système Sologne. Ministère de l'Environnement, SRETIE, 53 p.
- BEIGNET A. (1983). Guide de la nature en Sologne : faune et flore. Éditions de la Nouvelle République, 151 p.
- MAUBERT Ph. (1983). Les milieux semi-naturels et leur prise en compte dans la gestion de l'espace rural ; un exemple : la vallée du Beuvron en Loir-et-Cher. ENSAIA-NANCY et DDE du Loir-et-Cher, 60 + 20 p.
- GUYOT L., WATTEZ J.-R. et VAN HALUWYN Ch. (1982). Études phytosociologiques sur les formations végétales riches en Cistacées de la Sologne orientale. Documents phytosociologiques, n° 5, VI, p. 245-261.
- GILLARDOT P. (1981). La Grande Sologne. Thèse Paris I Sorbonne.
- COLLECTIF (1980). Approche écologique d'un aménagement linéaire en Sologne, l'autoroute A71. État initial des milieux naturels et humains. Institut d'Écologie Appliquée, Université d'Orléans, CNRS, Naturalistes Orléanais, Ministère de la Culture, DGRST, rapport multicopié, 170 p.
- GUYOT L. (1980). Observations et recherches sur quelques junipérais de Sologne. Bull. Inst. Écol. Appl., Orléans 7 (3-4), p. 93-107.
- GUYOT L. (1979). À propos des pelouses xérophiles de Sologne. Document photocopié, INA-PG, 76 p.
- HESSE J. (1979). Sologne, l'homme et la nature. Berger-Levrault.
- LIGER F. (1978). Les pays de la Loire. Ouest France
- ALLION Y. et ARLLOT C. (1977). Étude statistique et dynamique du paysage végétal de la Sologne : état avant la construction de l'autoroute A71. Rapport DGRST, manuscrit, 177 p.
- DELPECH R. (1976). Affinités phytosociologiques de quelques prairies alluviales inondables de Sologne. Colloques phytosociologiques ; V : la végétation des prairies inondables, Lille, p. 57-64.
- ALLION Y. (1975). Distribution des espèces végétales rares de Sologne. Bulletin Institut d'Écologie Appliquée, 3-4, p. 99-189 + 2 cartes.
- ALLION Y., HESSE J. et LUNAI B. (1974). Inventaire écologique de la Sologne. Document provisoire. 8 p. + une carte.



COUDERC J.-M. et GUEDES M. (1974). L'évolution pseudocyclique de la végétation et les notions de climax et de paraclimax. Cas des landes des pays de la Loire moyenne. .CR. Acad. Sc. Paris, 278, série D, p. 613-616.

DELELIS-DUSSOLIER A. et GEHU J.-M. (1974). Apport à la phytosociologie de quelques forêts thermo-acidiphiles ligériennes et de leurs stades d'altération. Colloques phytosociologiques III : les forêts acidiphiles, Lille, p. 141-159.

EDEINE B. (1974). La Sologne.

CORILLION R. (1973). Carte de végétation de la France au 1/200 000^{ème}. Carte n° 32 Tours, CNRS.

HESSE J. (1973). Introduction à l'étude de zones écologiques remarquables de Sologne pour l'avifaune aquatique. Mémoire de conseiller écologiste, Université d'Orléans, non paginé, document multicopié.

GILLARDOT P. (1972). Forêts et landes de Sologne. *Norois*, 76, p. 641-672.

MIRLOUP P. (1972). La chasse en Sologne. Thèse. Université d'Orléans.

COUDERC J.-M. (1971). Les landes paraclimaciques des régions de la Loire moyenne. *Bull. Ass. Géographes français* 393-394, p. 423-435.

DUBREUIL J.-P. (1971). Essai sur la phytosociologie des étangs de Sologne. IEA Écologie Appliquée. Université d'Orléans.

BRAUN-BLANQUET J. (1967). La Chênaie acidophile ibéro-atlantique (Quercion occidental) en Sologne. *Comm. SIGMA*, 178, p. 53-87.

GUYOT L. (1965). De la présence de semences d'adventices dans les sols à végétation spontanée de la Sologne. Deuxième colloque sur la biologie des mauvaises herbes, ENSA Grignon, p. 1-20.

GODRON M. et al. (1964). Notice détaillée. Carte phytoécologique et carte de l'occupation des terres de Sologne. CNRS-CEPE, Montpellier-Paris, 192 p + cartes.

DUCHAUFOR Ph. (1948). Recherches écologiques sur la Chênaie atlantique française. *Ann. EC. Nat. Des Eaux et Forêts*, Nancy, 332 p.

ALLORGE P. et GAUME R. (1931). Esquisse phytogéographique de la Sologne. *Bulletin Société Botanique Française*, sess. ext. 1925, p. 5-59.

SEGRET L. (1931). Catalogue raisonné des plantes vasculaires de la Sologne. *Bull. Soc. Bot. Fr. sess. extr. 1925*, p. 59-122.

BASSEVILLE M.-A. (1916). Usages Locaux de la Sologne. *Annales du Comité Central Agricole de la Sologne XVII*, N°141. p. 391-441.

MARTIN E. (1894). Catalogue des plantes vasculaires et spontanées des environs de Romorantin. 2^{ème} éd., Romorantin/Standachar et Cie, XI + 533 p.

FRANCHET A. (1885). Flore de Loir-et-Cher. Blois/Contant, LXXVIII+15+792 p.

